



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 février 2018

Projet de Loi ORE :

La commission mixte paritaire franchit la ligne rouge

Depuis plusieurs mois maintenant, la FAGE est la seule organisation étudiante à s'être investie dans l'élaboration du Plan Etudiants puis à avoir soutenu la philosophie de la réforme du premier cycle qui en découlait. Cette réforme était censée mettre un terme au fiasco du tirage au sort et permettre d'apporter des réponses à l'expansion démographique de la communauté étudiante tout en apportant les outils nécessaires pour favoriser la réussite de tous les étudiants. Un soutien assumé, bien que sous conditions : **la garantie d'un accès aux études supérieures dans les meilleures conditions possibles** pour chaque néo-bachelier aurait dû représenter le cœur d'une réforme ambitieuse.

Pour cela, la promesse d'un investissement massif, d'une part pour augmenter les capacités d'accueil des filières en tension ou risquant de l'être, et d'autre part pour assurer un accompagnement personnalisé, était essentielle afin de croire en la réussite de ce projet de loi et de son application dans les établissements universitaires. Par ailleurs, la place prépondérante du recteur constituait une garantie face à de potentielles dérives locales.

Au lieu de voir ces ambitions se réaliser, nous avons du faire face à la mauvaise volonté de certains acteurs créant une tension artificielle par la baisse des capacités d'accueil dans les formations, et donc la mise en place de la sélection à l'entrée de celles-ci, ne respectant pas le principe du dernier mot au bachelier; **un sabotage pur et simple de la réforme.**

Le 13 février, la Commission Mixte Paritaire (CMP) réunie sur ce texte a annihilé la philosophie initiale de la réforme, en entérinant les amendements de la majorité sénatoriale. En effet, en plaçant l'insertion professionnelle au centre du calcul des capacités d'accueil, les parlementaires oublient la mission principale de nos établissements : la transmission, la conservation et la production de savoirs. À l'heure où la société est en pleine mutation et où de nouveaux métiers se développent constamment, fixer les cohortes d'étudiants en fonction de la possibilité d'insertion professionnelle dans le contexte français est une hérésie adéquationniste. La vision restrictive et irréaliste de la CMP ne peut assurément pas correspondre au monde universitaire et aux enjeux, actuels et futurs, qui sont les siens.

La FAGE, première organisation étudiante, ne peut plus soutenir un texte vidé de sa substance ne reflétant plus les aspirations des jeunes ni sa vision de l'enseignement supérieur.

C'est pourquoi nous demandons expressément au gouvernement et aux parlementaires de tenir leurs engagements. Il est nécessaire de contrer le texte proposé par la CMP. Il ne peut y avoir d'autre solution que de supprimer le critère de l'insertion professionnelle dans le calcul des capacités d'accueil. Une réforme de cette ampleur ne peut être réduite à un consensus politique entre deux majorités parlementaires.

La FAGE demande à être reçue expressément par la Ministre Frédérique Vidal, afin qu'elle apporte des garanties concrètes et tangibles qui garantissent que le nombre de places à l'Université soit conditionné, en priorité et sans détour, par le nombre de candidatures des étudiants. Ces garanties doivent ainsi permettre de mettre un terme à la sélection qui sévit par manque de places dans les formations en tension.

Si nous n'obtenons pas gain de cause, la FAGE prendra toutes les mesures qui lui semblent nécessaires, y compris la mobilisation. Nous ne laisserons pas l'avenir des générations futures être sacrifié : il en va de notre responsabilité collective.

contacts presse

Alexandra Gonzalez
Attachée de presse de la FAGE
06 75 33 79 30
alexandra.gonzalez@fage.org

Jimmy Losfeld
Président de la FAGE
06 86 63 41 44
president@fage.org

79 rue Perier - 92120 Montrouge
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP